

## **DISCOURS DU PRESIDENT**

### **Budget Supplémentaire 29 juin 2009**

\*\*\*\*\*

C'est en portant un regard sur le Compte Administratif de l'exercice écoulé que nous allons, pour partie, trouver les éléments constitutifs du Budget Supplémentaire 2009.

Le Compte Administratif recèle ainsi un ensemble d'informations utiles pour attester du caractère rigoureux de notre gestion comme de la sincérité du budget qui vous avait été présenté l'an dernier. Sur ce second point le taux de réalisation des investissements qui progresse de plus de 5 points pour dépasser 89 % suffit à démontrer que le programme d'investissements retenu ne pouvait être qualifié de budget d'affichage !

Le maintien de notre épargne nette à près de 33 M€ mérite également d'être relevé quand le tassement du taux d'épargne nette trouve son explication dans l'effet mécanique des lois de décentralisation qui n'engage pas notre gestion.

Le résultat de l'exercice 2008 et des exercices antérieurs laisse, après prise en compte des reports, un disponible de 14,6 M€ qui nous offre la possibilité de procéder à de nouvelles inscriptions budgétaires qui viennent compléter celles votées au Budget Primitif. Concrètement je vous proposerais d'accentuer encore notre effort d'investissement en ajoutant 8 M€ de crédits, ce qui revient à doubler l'enveloppe initiale mobilisée dans le cadre du plan de relance. Nous allons pouvoir ainsi, en matière de travaux routiers, accélérer le programme de modernisation du RD 300 sur la section Ballon / Dangeul qui absorbe 1,9 M€ sur les 2,6 M€ d'autorisations de programmes nouvelles, augmenter de 1 M€ les crédits consacrés aux travaux dans les collèges, de 1

M€ ceux affectés à l'enfouissement des lignes électriques et de plus de 2 M€ les aides versées aux communes, particulièrement au titre de l'assainissement et de l'eau potable et du FDAU.

Afin de favoriser davantage encore l'insertion professionnelle dans cette période où la situation de l'emploi dans la Sarthe comme ailleurs est déjà préoccupante, il vous est également proposé de consacrer 400 000 € supplémentaires au financement des contrats d'avenir et emplois tremplins. Nous devons utiliser tous les leviers possibles et les contrats d'avenir, comme les emplois tremplins ou la formation professionnelle, font partie de ces leviers.

Ces mesures nouvelles n'excluent pas, bien au contraire, de prendre en compte l'évolution de nos recettes qui sont globalement peu évolutives quand elles ne souffrent pas d'un mouvement de repli. Tel est malheureusement le cas des ressources directement liées au marché immobilier qui reste toujours marqué par l'attentisme, pour ne pas dire l'immobilisme, des acteurs. D'ores et déjà on peut avancer que les ressources issues des droits de mutation seront ainsi probablement inférieures de 30 % et non pas 20 % comme estimées lors de la préparation du BP. Il m'apparaît donc prudent et réaliste d'anticiper cette tendance en réduisant de 3 M€ le produit attendu des droits de mutation.

Notre vigilance doit s'exercer avec la même acuité quand il s'agit de recourir à l'emprunt. Nous avons fixé au BP un appel à l'emprunt à hauteur de 46,6 M€, nous pouvons aujourd'hui le ramener à 42,4 M€, compte tenu de l'enregistrement tardif de certaines recettes.

Le temps n'est pas non plus à la pause dans la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement courantes qui doit plus que jamais constituer une priorité absolue. Si elles restent contrôlées cela ne nous dispense pas d'aller encore plus loin afin de minorer, voire supprimer, les coûts de fonctionnement qui n'apparaissent pas absolument nécessaires.

Moins d'un mois après la généralisation effective du RSA je tiens aussi à souligner l'engagement des services qui se sont mobilisés pour que nous

soyons organisés et opérationnels afin d'assurer notre mission d'accueil et de conseil auprès des sarthoises et des sarthois susceptibles de pouvoir bénéficier du RSA. Les moyens humains et matériels réunis doivent nous permettre de faire face, même si la demande reste pour le moment très progressive, il est fort probable qu'il en sera différemment dès la rentrée.

Je souhaitais aussi dire à nouveau quelques mots sur la démographie médicale. En effet la cartographie de 2005 distinguant zones fragiles et zones déficitaires apparaît aujourd'hui quelque peu dépassée. Il est désormais incontestable que des territoires fléchés comme fragiles sont devenus déficitaires ou en passe de l'être. Sans compter les espaces non référencés en 2004 et qui pourraient, 5 ans plus tard, être identifiés comme fragiles. Pour les plus exposés il convient donc que notre apport à la construction d'une maison médicale soit incitatif, plus décisif qu'il ne l'est actuellement. Voilà pourquoi je vous propose d'intervenir également en zone fragile et de doubler la subvention du Conseil général à ces projets pour la plafonner à 160 000 € au lieu de 80 000 € actuellement. D'ores et déjà le dossier de Conlie est prêt, complet et répond au cahier des charges que nous avons établi. Il pourra donc être soumis à l'approbation de la Commission Permanente.

Vous savez que notre collègue Gérard VERON a beaucoup travaillé avec les représentants de la profession agricole en vue d'actualiser nos soutiens à l'agriculture. Il en résulte un nouveau plan d'aides qui devra bien sûr être validé par la Commission Européenne et qui s'organise autour de 3 axes forts :

- consolider l'installation des jeunes agriculteurs en majorant les aides à l'investissement pendant les 5 premières années qui suivent leur installation,
- favoriser l'identification de la production en généralisant les aides à la fabrication et au stockage des aliments à la ferme,

- encourager l'accès aux équipements respectueux de l'environnement en soutenant ces acquisitions.

Par ailleurs ce plan n'interrompt évidemment pas la réflexion et la concertation avec la profession sur le développement des filières de qualité, notamment l'agriculture biologique.

Quelques mots enfin sur la culture et le tourisme intimement liés pour dire que la période couverte par le 2<sup>ème</sup> schéma touristique départemental a été propice à la Sarthe qui a su faire reconnaître et authentifier ses atouts patrimoniaux et culturels. Nous nous sommes vus attribuer le label « Pays d'Art et d'Histoire » pour le Perche Sarthois, puis la Vallée du Loir, la Ville du Mans, le label de « Ville Métiers d'Art » à Malicorne et j'en oublie. Mais il était, à l'entrée de l'été, utile de rappeler toutes les bonnes raisons que l'histoire et la culture sarthoises peuvent avancer pour séduire les visiteurs extérieurs. Cette reconnaissance constitue également une motivation renouvelée pour prolonger l'actuel schéma jusqu'en 2012, date de renouvellement du schéma régional. Et puis vous me permettez, mes Chers Collègues, quand j'évoque la culture et le tourisme, de saluer deux de nos collaborateurs qui ont grandement contribué à la naissance et à l'épanouissement des politiques culturelles et touristiques de la Sarthe. Je pense bien sûr à Brigitte COUZIGOU qui a, pour ainsi dire, inventé le tourisme sarthois. Elle s'est investie avec la passion et la conviction que nous lui connaissons pour faire de notre territoire, non plus un simple couloir de passage, mais une terre où le visiteur a envie de s'attarder. Brigitte COUZIGOU aspire désormais légitimement au repos et je lui souhaite une très longue retraite à l'abri des statistiques et de l'obligation de résultats qu'elle s'est toujours imposée.

Et puis, je le disais, la culture fait partie de l'offre touristique et Hervé de COLOMBEL a montré constamment toutes les facettes multiples de son talent pour que les sarthois commencent par s'approprier leurs richesses culturelles avant de les révéler à leurs hôtes. Il l'a fait avec d'autant plus d'enthousiasme et d'abnégation qu'il entretient une relation quasi charnelle avec la Sarthe et ses habitants. Il aime l'une et se plaît au milieu des autres. C'est sans aucun

doute l'une des clés de la réussite qui a été la sienne au service du département. S'il part un peu loin c'est pour mieux revenir. D'ailleurs son attachement à la Sarthe a toujours été compatible avec son goût de la découverte. Avec la culture et la curiosité qui sont les siennes je sais qu'il réussira dans ses nouvelles missions proche-orientales de Directeur Adjoint de l'Institut Français à Tel-Aviv.

Sachez chère Brigitte, cher Hervé, que nous mesurons tout ce que vous nous avez apporté. Nous vous reverrons toujours avec le même plaisir.